

Chartres, le 23 septembre 2019

ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE SAINTE-MARIE CHARTRES
Année scolaire 2019/2020

L'association Sportive du Collège Sainte-Marie de Chartres propose des entraînements tout au long de l'année dans les activités suivantes : **tennis de table, sports collectifs, et rugby**. Ces activités sont programmées pendant la pause du midi ou le mercredi en début d'après-midi, le planning complet (jours, horaires, animateurs ...) figure au verso de cette feuille. Dans certains cas, ces entraînements déboucheront sur des compétitions ayant lieu très ponctuellement le mercredi après-midi : championnats départementaux, régionaux et championnats de France.

D'autres manifestations sportives seront également organisées par l'AS pendant l'année scolaire :

- Des « temps forts » : **Cross du collège** (octobre) ; **interclasses** en sports collectifs (juin) ;
- Des **compétitions de rugby** pour les élèves des sections sportives (6^{ème}/5^{ème} et 4^{ème}/3^{ème}) le mercredi après-midi.

Les élèves intéressés pour participer à l'AS peuvent venir s'inscrire avant les vacances de la Toussaint auprès des professeurs d'EPS concernés par l'activité et selon les jours et heures de pratique prévus. Les entraînements ont débuté depuis la semaine 38 (du 16 au 20 septembre 2019) .

Les documents suivants seront demandés :

- **Une cotisation de 25 euros** (chèque à l'ordre de l'Association Sportive Sainte-Marie)
- **Une autorisation parentale** (exemplaire vierge fourni par le professeur EPS lors de l'inscription)

Vous remerciant par avance de votre attention,
Sportivement

L'équipe EPS